

## FO signe l'accord intéressement 2024

A l'issue de la négociation, FO a partagé avec vous les principales composantes de l'accord proposé et son sentiment de rendez-vous manqué par la Direction d'Enedis ([voir notre communiqué](#)).

Entre le 6 mai et le 22 mai, notre organisation a réalisé au sein de ses structures une consultation afin de déterminer la position à prendre quant à la signature de l'accord.

### Une décision collective pour la défense du pouvoir d'achat

Cette consultation a abouti à un score très serré, en faveur de la signature de l'accord.

A l'heure où les salariés ont une forte préoccupation sur leur rémunération, les militants/adhérents FO ont fait preuve de pragmatisme et ont fait le choix du versement d'un intéressement.

Les avancées acquises lors de la négociation, au regard des deux journées de mobilisation d'avril, permettront d'obtenir un montant sensiblement supérieur à celui de cette année.

### Un désaveu de la politique salariale de l'entreprise

Avec cette signature, FO reste le syndicat de la fiche de paie et refuse la baisse des conditions de rémunération des salariés. Nous ne validons pas la politique salariale et de reconnaissance de l'entreprise.

La consultation a mis en lumière une part importante d'agents prêts à perdre de l'argent pour exprimer leur mécontentement face à une Direction qui leur refuse un juste partage de la valeur.

Rappelons que les salariés se sont battus dans le cadre de l'intersyndicale pour obtenir un complément d'intéressement. Cette revendication est toujours légitime.

L'entreprise doit favoriser le dialogue social et l'écoute de ses salariés au lieu du financier et de la rentabilité.



## AGIR NE PAS SUBIR

[Retrouvez l'actualité de FO à Enedis sur notre page Intranet](#)

Vos représentants FO Energie à Enedis

FO Énergie sur les réseaux sociaux  
(*Linkedin, Facebook, Instagram, Thread...*)

